

Education prioritaire

Renforcement de l'action pédagogique et éducative

1. Dispositif « un maître de plus que de classes »

A la rentrée 2016, 110 emplois supplémentaires seront consacrés au dispositif « un maître de plus que de classes », par création ou redéploiement.

2. Scolarisation des enfants de moins de 3 ans

L'accueil des enfants de moins de 3 ans est assuré dans les 31 dispositifs spécifiques en 2015-2016.

25 emplois seront réservés pour la création de dispositifs supplémentaires pour la rentrée 2016.

3. Formation et soutien des équipes éducatives

La brigade de remplacement spécifique créée pour l'organisation des temps de formation et de concertation pour les professeurs des écoles classées REP+ est augmentée de 20 postes. Elle passe de 95 à 115 postes.

4. Pilotage des réseaux

- 2 postes de coordonnateurs REP sont créés : ~~Bagnole~~ – ~~Pierrefitte~~ – Drancy – Montreuil 1

- Dans le cadre du redéploiement des postes de coordonnateurs de réseau d'éducation prioritaire, le poste de Noisy le Grand est fermé. Le poste de Neuilly sur Marne est jumelé avec Noisy le Grand. Le moyen libéré est implanté à la circonscription d'Aubervilliers 1